

Convention citoyenne locale pour le climat

1^{ère} Session des 18 et 19 septembre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Les protectrices et protecteurs ont pour mission de porter collégalement un regard indépendant et vigilant sur l'organisation et le déroulement de la convention citoyenne locale pour le climat pour assurer les meilleures conditions d'information et de participation de chacun des participants.

Ils constatent que le collectif des conventionnels émerge progressivement pendant les deux jours de la 1^{ère} session. L'exercice de la fresque du climat a permis de sensibiliser, échanger et préciser les causes et effets climatiques.

Ils saluent les participants ainsi que les animateurs et l'organisation d'Est Ensemble pour la qualité des échanges et du déroulement de la session.

Les protectrices et protecteurs ont participé aux critères de définition du panel de citoyens pour qu'il soit le plus représentatif possible de la population d'Est-Ensemble. Ils souhaitent pouvoir intervenir dans la définition du dispositif et les méthodes de travail retenues pour cette convention citoyenne, sur la validation des personnes auditionnées à la demande des participants, afin de veiller à la diversité, la rigueur et la pluralité des points de vue exprimés, et enfin à l'évaluation de cette convention citoyenne concernant les suites et le suivi des recommandations qui vont être émises.

Ils seront présents, en observateurs, tout au long des sessions qui vont se dérouler ces prochains mois, à l'issue desquelles ils produiront chaque fois une note qui sera rendue publique, précisant les remarques et interrogations qu'ils pourraient avoir, afin de garder trace des débats, ainsi que des points qu'il leur semblerait nécessaire de renforcer, améliorer.

Ils sont également à la disposition des citoyens qui souhaitent les interpeller sur des points de conflit, d'organisation, de forme ou de fond. Les participants peuvent ainsi venir les voir lors des sessions ou les contacter en dehors, par le biais d'un email commun qu'ils consulteront régulièrement afin d'apporter des réponses aux points soumis.

Recommandations

Sans se substituer aux synthèses qui seront livrées par les animateurs de la convention, les protectrices et protecteurs ont été saisis par les préoccupations des conventionnels concernant les enjeux sociaux, de sécurité, d'accès aux équipements et services publics et à la mobilité. Une inquiétude majeure concerne la densification constatée et annoncée dans le cadre du Grand Paris. Cette densification se double de l'arrivée de nouvelles populations. L'appartenance au territoire communal semble beaucoup mieux perçue que celle concernant le territoire d'Est Ensemble et la diversité des situations communales a été soulignée dans les débats.

A cet égard, ils recommandent d'apporter des éléments aux conventionnels concernant l'urbanisation prévue, par exemple avec des présentations adaptées au grand public, en plénière, des outils de type plan local d'urbanisme intercommunal PLUI et des lois telles que la loi d'orientation des mobilité LOM, et de les illustrer par la présentation des projets d'aménagement et de rénovation urbaine en cours.

Ils considèrent également qu'une présentation du diagnostic territorial climatique, réalisé à l'occasion de la révision du plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours, pourrait s'avérer éclairant sur les

données du territoire et ses disparités, pour lesquelles les conventionnels seront amenés à proposer des axes d'amélioration et propositions concrètes

Ils constatent en outre que de nombreuses questions restent posées sur le devenir effectif des recommandations des conventionnels, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire.

Par ailleurs, ils ont été saisis individuellement sur les enjeux de mobilité pour les personnes à mobilité réduite et de besoins de mise en place de politiques publiques de long terme. Ils seront attentifs à ce que ces problématiques apparaissent dans les débats des sessions futurs.

Ils recommandent de ne pas trop brider/orienter les réflexions afin de permettre aux conventionnels de s'exprimer sans limite sur le changement climatique et la biodiversité tout en leur donnant les éléments d'information nécessaires pour évaluer les possibilités d'actions à l'échelle du territoire.